

APPEL DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE DU 1^{er} JUILLET 2021

RENTRÉE 2021 : IMPOSONS NOS CONDITIONS !

Dans l'ESR, les différentes réformes sont menées au pas de charge. Le service public de l'ESR que nous défendons, ouvert, émancipateur, garant d'une formation au plus haut niveau pour toutes et tous est attaqué de toutes parts. Cette destruction obère, en normalisant les esprits, la capacité de la société à résoudre les différentes crises auxquelles nous faisons et aurons à faire face. Les maîtres-mots de ces réformes sont : mise en place d'un système d'éducation à plusieurs vitesses, découplage de la démocratisation et de l'exigence de qualité, augmentation des droits d'inscription, caporalisation et localisme, suppression des cadrages nationaux et de la représentation des personnels, soumission de la recherche et de la formation aux besoins des entreprises, liquidation du service public de l'ESR au profit d'intérêts privés, etc.

Les réformes de la FDE, des BUT et des études de santé, sont menées contre l'avis des personnels et imposées dans l'urgence. Elles dessaisissent les collègues des décisions et de la maîtrise des contenus d'enseignement et aboutissent d'ores et déjà à des situations de souffrance dans chacune des filières concernées. En STAPS, les démissions de responsables se multiplient sur différents sites pour protester contre le sous-encadrement chronique et croissant de la filière depuis des années et alerter sur l'impossibilité de tenir une rentrée dans ces conditions. Le plan d'urgence promis depuis 2017 est toujours attendu. Partout, le recrutement de contractuel·les sous-payé·es et mis·es sous pression est la seule réponse donnée par les établissements renforçant encore la précarité déjà installée comme principe organisateur de l'emploi dans l'ESR. Partout, alors que des centaines de docteur·es sont sans emploi, il manque des postes de titulaires pour pouvoir ouvrir la totalité des formations à un moment où 30 000 étudiant·es supplémentaires sont encore attendu·es à la rentrée et où des milliers d'étudiant·es, qui ont par ailleurs passé leur baccalauréat dans des conditions chaotiques, attendent des réponses sur la plateforme parcourcup.

La ministre l'a annoncé depuis quelques semaines : la prochaine rentrée doit se faire en présentiel, entièrement sur site. Elle refuse cependant d'évoquer la question cruciale des moyens (postes, travaux, locaux) grâce auxquels elle pourrait avoir lieu. Dans certaines universités, la situation sanitaire, pénurie organisée aidant, est invoquée pour justifier à l'avenir le maintien de l'enseignement à distance. Ministère et Universités se renvoient la balle pour justifier leur impréparation de la rentrée laissant les personnels et les étudiant·es en faire les frais. Le SNESUP-FSU appelle à refuser dès maintenant d'organiser les cours à distance.

Les personnels sont épuisé·es, les étudiant·es malmené·es ou sans place pour la rentrée et cette dernière est mise en péril faute de moyens humains, de bâtiments et de temps suffisants pour la préparer. Le SNESUP-FSU rappelle l'urgence d'un plan de recrutement massif de titulaires pour faire face à la hausse des effectifs, couplée à la mise en place de procédures sanitaires. Il appelle à se mobiliser dès maintenant et à la rentrée pour obtenir les recrutements de titulaires indispensables à la tenue d'une rentrée dans des conditions acceptables.

Le SNESUP-FSU appelle à faire signer dans les différents conseils des établissements des motions contre la mise en œuvre de la LPR ([voir ici les exemples possibles](#) sur les chaires de professeur junior, l'expérimentation CNU et CDI de mission). Les discussions sur les projets de décrets issus de cette loi sont menées dans un calendrier inacceptable dans les instances représentatives. Ces projets convergent tous vers un positionnement du/de la président·e d'université ou du/de la chef·fe d'établissement comme unique décideur du recrutement, de l'attribution des primes et des promotions des enseignant·es et des enseignant·es-chercheur·es au détriment du CNU et des conseils centraux, relégués à une fonction purement "consultative".

Le SNESUP-FSU appelle à renouer avec le collectif, à rompre l'isolement qui s'est installé insidieusement depuis des mois et à programmer dès maintenant des heures d'information syndicale et des assemblées générales de rentrée pour discuter ensemble des modalités d'action possibles face à l'état de dégradation des conditions de travail des personnels et de formations des étudiant·es (information des collègues sur les réformes en cours et leurs conséquences, refus collectif des heures complémentaires, démission collective des responsabilités, pas de recrutement de vacataires sur des besoins se substituant à la création immédiate de postes de titulaires, etc.).

Le SNESUP-FSU soutient la mobilisation de la CP-CNU et de ses sections. Tout en portant ses propositions alternatives dans le débat public, il contribuera à l'élaboration et l'organisation d'un temps de réflexion à l'automne rassemblant tous les acteurs pour le service public d'ESR.

D'ores et déjà le SNESUP-FSU appelle dans un cadre intersyndical au **rassemblement le mardi 6 juillet** devant le ministère à Paris ([voir appel intersyndical](#)) ou en proposant des conférences de presse localement pour mettre en lumière l'état dans lequel se trouve l'ESR aujourd'hui. ■

Retraites : une nouvelle provocation !

Dans le contexte de suppression progressive des mesures de restriction liées à la pandémie et de grandes difficultés économiques et sociales pour une partie de la population, le gouvernement poursuit son train de réformes régressives. Il fait même resurgir celle des retraites pourtant massivement combattue. Cette réforme réapparaît dans l'agenda d'E. Macron avec à nouveau les mêmes mensonges sur le déficit et l'urgence pourtant démentis par le rapport officiel du Conseil d'Orientation des Retraites (COR). Il s'agirait cette fois d'une réforme « paramétrique » qui modifierait les curseurs (âge légal de départ, nombre nécessaire de trimestres de cotisations, etc.) alors même que trois à quatre millions de personnes sont exclues du travail, en particulier les jeunes et que de plus en plus de salarié·es sont au chômage au moment de leur départ en retraite. Les enseignant·es et enseignant·es-chercheur·es seraient durement lésé·es du fait d'études longues et d'une entrée forcément tardive dans le métier. Le SNESUP-FSU combattra cette réforme comme il a combattu et continuera à combattre la réforme de la retraite à points. Leur seul objet est d'appauvrir considérablement les futur·es retraité·es et, parmi elles et eux, plus particulièrement les femmes. La retraite n'est pas un privilège : c'est un droit, qu'il faut continuer à défendre ([voir thème 3 du congrès d'orientation](#) du SNESUP-FSU pour d'autres propositions).

Voté à l'unanimité

